

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°

T1441H

MISE A JOUR du

13/01/2025

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz

78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

CEDRA

Nature du produit

Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture Solvantée rétroréfléchissante de couleur jaune pour marquage temporaire sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * :

T° mini : 5 °C

T° maxi : 45 °C

Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide

505 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Mélange Saupoudré (- GX 425-125 AC02 - POTTERS)

100 %

Dosage utile

410 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 31 °C

T° sol : 46 °C

Hygrométrie : 55 %

Vent : 6 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 9 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Masse Volumique

Teneur en cendres

Extrait sec

Bille Anneau

Produit de base

1.32 g/ml

43.0 %

65.6 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2

OISE

CHAUSSÉE PARIS>PROVINCE

PR

15.36

à

16.28

Année

Trafic (véh/j)

% PL

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en : 2012 - R139

PMT : 1.02 mm

2012

6950

19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour	
			Chromaticité	Qd
			(x)	(y)
Nb de passages de roues	RI	SRT		
	(mcd.m-2.lx-1)			(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	200	0.45	Jaune temporaire	
			80	
Etat neuf	226	0.53	0.4760	0.4543
(T1) 50000	232	0.59	0.4582	0.4667
(T2) 100000	225	0.56	0.4568	0.4616
(T2) 100000	Classe R4	Classe S2	/	Classe Q1

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CERTIFIE PAR ASCQUER

NF

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 13/01/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140